

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

*Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides*  
**PEINTURES ANTIFOULING,**

*de la société* Castellano peintures  
*enregistrée sous le numéro* BC-BS035758-17

*Vu les conclusions de l'évaluation du 23 octobre 2023,*

*Considérant que l'application au pinceau, au rouleau ou par pulvérisation des produits de la famille PEINTURES ANTIFOULING sur les bateaux commerciaux et les bateaux de plaisance par un utilisateur professionnel peut avoir des effets inacceptables pour la santé humaine et pour l'environnement et par conséquent que la famille de produits ne répond pas aux critères de l'article 19, paragraphe 1, section b alinéas iii et iv du règlement (UE) N°528/2012,*

*Considérant que l'application au pinceau ou au rouleau des produits de la famille PEINTURES ANTIFOULING sur les bateaux de plaisance par un utilisateur non-professionnel peut avoir des effets inacceptables pour la santé humaine et pour l'environnement et par conséquent que la famille de produits ne répond pas aux critères de l'article 19, paragraphe 1, section b alinéas iii et iv du règlement (UE) N°528/2012,*

La mise à disposition sur le marché de la famille de produits désigné(e) ci-dessus **est refusée** en France.

<b>Informations générales de la famille de produits</b>	
<b>Nom commercial proposé</b>	PEINTURES ANTIFOULING
<b>Demandeur</b>	Castellano peintures
<b>Formulation</b>	Liquide prêt à l'emploi
<b>Organismes nuisibles cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Biofilms (bactéries, micro-algues et protozoaires)</li> <li>- Algues</li> <li>- Animaux aquatiques salissants</li> </ul>
<b>Catégorie d'utilisateur</b>	Professionnels et non-professionnels



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



A Maisons-Alfort, le 10/11/2023

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de  
l'environnement et du travail (ANSES)